

Cotisation à l'UGSEL 22 (Fédération Sportive Educative de l'Enseignement Catholique)

L'UGSEL est un organisme de l'Enseignement Catholique.

Depuis la rentrée scolaire 2020/2021, la cotisation UGSEL est obligatoire pour tous les établissements du 22 (comme dans tous les départements bretons).

Montant de la cotisation
pour l'année scolaire 2023/2024 :
2,15 € par élève inscrit dans l'école

Pour rappel, plus de bordereau d'adhésion à renseigner en début d'année.

Facture relative à l'adhésion transmise par l'UGSEL 22 en cours d'année au regard du nombre d'élèves que vous aurez déclaré.

Pour chaque événement le coût est spécifié sur la fiche d'inscription

Une participation financière supplémentaire pour prendre part à certains événements :

Rencontre BALLE OVALE - PLERIN (5 € / élève)
Projet JEUX REGIONAUX UGSEL (23 € / élève)